

**Rapport de la conférence de restitution des recherches des projets  
FWO-EOS G0G4318N, FWO InForMining G0G4318N et VLIR  
Global Minds, organisée par le Centre d'Expertise en Gestion  
Minière de l'Université Catholique de Bukavu (CEGEMI-UCB)**

**Thème : « 4T dans les mines d'or : travail, technologies, taxes, tensions »**



**Par Akilimali Bahigira Michaël**

**du CEGEMI-UCB**

## Introduction

En date du 12 novembre 2021, le Centre d'Expertise en Gestion Minière (CEGEMI) de l'Université Catholique de Bukavu (UCB) a tenu la conférence de restitution des recherches faites dans le cadre des projets FWO-EOS G0G4318N, FWO InForMining G056718N et VLIR Global Minds. La conférence s'est tenue à Bukavu, dans la grande salle de l'INPP (près de l'Hôtel Panorama, à Labotte) de 09h00 à 17h00.

Le programme du déroulement de la conférence a été le suivant :

- De 9h-9h30 Mot de bienvenu et présentation des projets par Prof. Sara Geenen
- 9h30-9h50 TECHNOLOGIES. Prof. Bossissi Nkuba, Muhanzi Aganze et Zahinda Mugisho: Technologies (ir)responsables dans l'orpaillage : quels risques pour l'environnement et la santé ? Cas de Kamituga et Misisi en RD Congo
- 9h50-10h10 TECHNOLOGIES. Divin-Luc Bikubanya et Prof. Ben Radley : Productivité et profitabilité : une analyse comparative basée sur l'impact de la mécanisation dans l'exploitation artisanale de l'or
- 10h10-10h30 Session de questions et réponses
- 10h30-11h00 Pause-café
- 11h00-11h20 TECHNOLOGIES. Simon Marijsse et Thierry Munga : Apprivoiser l'eau et l'air : la lutte contre les fuites des technologies dans l'EMAPE au Sud-Kivu
- 11h20-11h40 TENSIONS. Marijke Verpoorten et Nik Stoop : Minerais de conflit. Leçons apprises
- 11h40-12h00 Session de questions et réponses
- 12h00-13h45 Lunch + exhibition sur les technologies dans les EMAPE
- 13h45-14h05 TAXES. Ancert Mushagalusa, Thierry Munga et Olivier Igugu : Technologies, taxation et contribution à l'économie
- 14h05-14h25 TRAVAIL. Prof. Sara Geenen, Divin-Luc Bikubanya et Philippe Dunia Kabunga : Conditions de travail et dynamiques d'informalisation. Résultats d'une enquête à Durba et à Shabunda
- 14h25-14h45 Session de questions et réponses
- 14h45-16h15 Réflexion en groupes autour des propositions de politiques concrètes
- 16h15-16h30 Clôture
- 16h30-17h00 Cocktail

La suite de ce document est structurée sur 3 sections suivantes : la présentation des projets FWO-EOS G0G4318N, FWO InForMining G056718N et VLIR Global Minds ; la présentation des résultats des différentes études effectuées par différents chercheurs du CEGEMI dans le cadre de ces projets et enfin la réflexion sur les pistes de solutions sur les problèmes mis en évidence persistants dans le secteur minier.

## **1. Présentation des projets FWO-EOS G0G4318N, FWO InForMining G056718N et VLIR Global Minds : Par Prof Dr Sara Geenen**



La conférence a commencé par la présentation des 3 projets : FWO-EOS G0G4318N, FWO InForMining G056718N et VLIR Global Minds. Il s'agit notamment du projet « Technologies et transformations dans l'EMAPE du Sud-Kivu », le projet « Santé et environnement dans l'EMAPE du Sud-Kivu » et le projet « InForMining : Informalisation dans les systèmes de production de l'or ».

En premier lieu, a été présenté le projet « Technologies et transformations dans l'EMAPE du Sud-Kivu » financé par la fondation de recherche FWO à travers l'Université d'Anvers, l'Université de Louvain, l'Université Catholique de Louvain et l'Université de Namur en consortium EOS. Il a été mis en application par le CEGEMI au travers des recherches interdisciplinaires effectuées à Kamituga et à Misisi portant principalement sur les transformations occasionnées par l'adoption des (nouvelles) technologies dans l'EMAPE. Ces transformations se situent notamment au niveau de l'organisation du travail, l'impact sur la santé et l'environnement, la productivité, la contribution à l'économie à travers des taxes ainsi que les relations genre. Le projet a débuté en 2018 et sera clôturé en 2022.

S'en est suivi la présentation du projet «Santé et environnement dans les mines du Sud-Kivu» financé par le Conseil Interuniversitaire Flamand (VLIR-UOS) à travers le programme Global Minds de l'Université d'Anvers. Il a été exécuté par le CEGEMI en 2021. Ce projet a principalement porté sur les perspectives, expériences vécues et les pratiques par rapport à la santé dans les mines. Les objectifs de ce projet sont : Premièrement, de mieux comprendre la persistance de certaines pratiques minières qui sont nocives à la santé et à l'environnement. Deuxièmement, le projet vise à inclure toutes les parties prenantes dans une sensibilisation et une adoption des pratiques minières plus responsables. Des recherches collectives et interdisciplinaires ont été conduites à Kamituga par les chercheurs du CEGEMI à travers des entretiens individuels, des focus groups, des observations, des cartographies participatives ainsi que des inventaires de risque.

Enfin, le [projet InForMining](#) a été présenté. Il fut financé par la Fondation de recherche Flamande (FWO) à travers l'Institut de Politique de Développement (IOB) de l'Université d'Anvers et exécuté par le CEGEMI de 2018 à 2021. Ce projet a porté sur l'informatisation dans la production de l'or dans l'EMAPE et dans l'exploitation industrielle à grande échelle. Ces études ont été réalisées dans 3 pays dont le Pérou, les Philippines et la RD Congo par Sara Geenen, Maria Eugenia Robles Mengoa et Boris Verbrugge, à travers des entretiens et observations auprès de différentes catégories des travailleurs.

## 2. Présentation des résultats des recherches

### a. Présentation sur « les technologies (ir) responsables dans l'orpaillage : quels risques pour l'environnement et la santé » : Par Prof Dr Bossissi Nkuba, Gabriel Muhanzi et Franck Zahinda



Cette présentation a porté sur les impacts des technologies clés auxquelles les différents acteurs recourent quotidiennement dans l'orpaillage à Kamituga et à Misisi (dont les concasseurs, l'utilisation du mercure, du cyanure, etc.) ainsi que sur les efforts fournis dans la réduction dédits impacts. Il a été présenté aux participants que l'EMAPE est à la base de la déforestation et la perte de la biodiversité, de la dégradation des sols des érosions ; de la pollution des eaux, de la pollution de l'air par la poussière et la fumée. Les conséquences sur la santé provenant de la mine seraient marquées par des maladies respiratoires aux creuseurs dont la tuberculose, la silicose, les accidents et les traumatismes.

Il a également été présenté les fragilités du système de santé dans les zones minières dues à une mauvaise organisation du système de santé ainsi que du niveau socioéconomique de la population ne leur permettant pas d'accéder aux meilleurs soins de santé. La population recourt donc à la médecine traditionnelle et autres voies de traitement des maladies dont la sorcellerie, le fétichisme, et la vente des médicaments par les pharmaciens non expérimentés. Cette présentation a recommandé par ailleurs d'améliorer l'accès à l'information sur les technologies responsables et une collaboration des parties prenantes impliquées dans l'implémentation de ces technologies.

**b. Présentation sur « Productivité et profitabilité : Une analyse comparative basée sur l'impact de la mécanisation dans l'exploitation artisanale de l'or » : Par Divin Luc Bikubanya et Ben Radley**



Cette présentation a porté sur les résultats de la recherche effectuée par Divin-Luc Bikubanya et Ben Radley à Kadumwa et à Kamituga. Cette recherche était basée sur l'analyse de la rentabilité des technologies utilisées dans l'EMAPE, particulièrement les concasseurs dont l'utilisation présenterait des avantages dans les travaux à la mine du fait du faible coût du broyage des pierres, de la valorisation de sites miniers, d'une bonne qualité de broyage et de la réduction des coûts de transport des pierres et des déchets miniers. Le présentateur a alors brossé la question de la viabilité économique de cette technologie dans l'EMAPE en présentant une analyse de ses charges variables et fixes (coûts de formation, coût d'installation et de maintenance, etc.). Les résultats présentés ont indiqué une bonne productivité des concasseurs allant jusqu'à 2,341,722 dollars américains par an à Kamituga avec une possibilité de retour sur investissement dans trois semaines, mais aussi la production d'une bonne valeur ajoutée chez les travailleurs salariés et les gestionnaires des puits miniers. Cette bonne productivité serait dans une certaine mesure compromise par l'exorbitance des charges fixes et variables parmi lesquelles figurent les taxes de l'Etat. Ainsi, l'orateur a recommandé une bonne formation dans l'utilisation de ces technologies afin de soutenir leur rentabilité.

**c. Présentation des leçons apprises autour des minerais de conflits : Par Prof Dr Marijke Verpoorten**



Cette présentation a porté sur les résultats des recherches effectuées par Marijke Verpoorten à l'Est de la RDC. Elle a mis en évidence les violences et les évènements de conflits dans le secteur minier entre 2004 et 2015 parmi lesquels figurent les conflits opposant l'exploitation artisanale et l'exploitation industrielle. Il a été premièrement montré qu'une très faible proportion d'exploitants artisanaux travaille légalement dans des ZEA et qu'une proportion allant jusqu'à 70% des miniers artisanaux travaillerait dans des concessions industrielles. Elle a également montré que plusieurs sites miniers seraient également occupés par des groupes armés et une augmentation du nombre des concessions de l'exploration et des concessions de production minière.

Pendant 144 mois l'étude aurait effectué des observations à l'Est de la RDC et a remarqué 313000 cas de conflit provenant de l'augmentation des valeurs des sites miniers et de l'expansion de l'exploitation minière industrielle à grande échelle. Il a également été montré dans cette présentation que lorsque le prix mondial de l'or augmente, il y a augmentation des batailles entre groupes armés, des pillages et des violences contre la population dans les sites miniers artisanaux. De même, lorsqu'une entreprise industrielle passe de la phase d'exploration à la phase de production, il y aurait augmentation des violences contre la population. La

transition vers la phase de production mènerait également à plus de marches de protestation, de pillages et des violences contre la population.

Par ailleurs, dans cette présentation, il a été montré qu'une forte proportion des personnes ont estimées qu'ils détruiraient des installations ou les propriétés de Banro au cas où celui-ci n'arrivait pas à donner de occupations à tous les creuseurs artisanaux. 19% serait prêt à rejoindre un groupe armé pour cette cause. La solution qui diminuerait les conflits entre exploitation artisanale et industrielle que Banro autorise les mineurs artisanaux de continuer l'EMAPE dans les sites miniers sélectionnés et qu'il offre des emplois aux mineurs artisanaux. Cette présentions a également mis en évidence une augmentation des violences contre la population et des batailles entre groupes armés après Dodd-Frank. Enfin, il a été montré que les conflits dans le secteur minier sont à la fois causés par le secteur artisanal, le secteur industriel et l'économie politique. Ainsi, l'orateur a cherché de nuancer le discours dominant sur les « minerais de conflit », un terme qui est généralement appliqué aux EMAPE et à un type de violences spécifiques, tandis qu'il y existe plusieurs formes de violences, autour des EMAPE et autour de l'exploitation industrielle.

**d. Présentation sur « Taxation des technologies dans l'EMAPE : Contribution à l'économie locale et à la province du Sud-Kivu » : Par Ancert Mushagalusa, Olivier Igugu et Thierry Munga**



Cette présentation a fait état des problèmes de taxation des matières premières à Bukavu, à Kamitga et à Misisi. Les orateurs ont montré que le système fiscal dans le secteur minier à l'Est de la RDC serait caractérisé par des fraudes, des recouvrements obscurs et des arrangements illégaux entre acteurs miniers et les agents des services publics, le long de toute la chaîne de valeur des minerais ; et ceci seraient l'une des causes de l'écart considérable existant entre la production et l'exportation des minerais. Les orateurs ont par ailleurs présenté tous les services étatiques impliqués directement ou indirectement dans la collecte des taxes dans le secteur minier, tous les niveaux de prélèvement de la taxe ainsi que toutes les technologies faisant objet des prélèvements fiscaux dans l'EMAPE (notamment les concasseurs, les dragues, les pompes électriques, les motopompes, les compresseurs d'air, les marteaux piqueurs). Il a ensuite été présenté en termes chiffré, tous les prélèvements fiscaux effectués à partir de chaque technologie et par chaque service étatique dans l'EMAPE en mettant en évidence le cas des taxes et frais rémunératoires pour les concasseurs dans l'EMAPE. Un inventaire de la contribution des taxes de l'EMAPE dans les recettes de la province du Sud-Kivu et les recettes nationales a ensuite été fait.

Il a cependant été rapporté que malgré l'exorbitance des taxes dans l'EMAPE, il existe une différence entre ce qui est prévu dans la nomenclature et ce qui est perçu sur les sites miniers et que la destination des sommes payées par les contribuables resterait inconnu.

#### **e. Présentation sur la lutte contre les fuites des technologies dans l'EMAPE au sud Kivu : Par Simon Marijsse et Thierry Munga**



Les orateurs ont présenté le problème d'asphyxies dans les tunnels souterrains des mines artisanales (*shimoke*) ainsi que les moyens d'en lutter contre, en utilisant des machines plus efficaces et plus appropriées. Au fil du temps, plusieurs moyens auraient été mis en pratique pour lutter contre ce problème. Il s'agirait notamment de l'installation des tuyaux dans les tunnels (*balobola*), l'utilisation des souffleurs à moteurs ou des soufflets à la gorge (le *muguba*), l'utilisation des pulvérisateurs agricoles ou des compresseurs d'air avec cuves.

Actuellement, des machines venant de l'Est (chine et Japon) dont les générateurs, les motopompes et les tracteurs feraient les plus utilisées dans la mesure où elles sont faciles à transporter, à entretenir, consomment moins de carburants et coutent moins cher. Ces outils de fortune modifient la structure de l'ouvrage à la mine mais arrivent à donner un résultat escompté. , Il existerait encore un défi de faire parvenir ces machines dans les sites enclavés (retrouvés principalement à Shabunda) où le transport couterait très cher et/ou la modification des technologies à utiliser serait d'une grande importance.

**f. Présentation sur « les conditions de travail et dynamique d'informatisation » : Par Divin Luc Bikubanya , Phillipe Dunia et Prof Sara Geenen**



L'orateur de cette présentation, prof. Geenen, a d'abord établi le cadre d'analyse de son étude, c'est-à-dire une approche structuraliste qui comprend l'économie informelle comme une partie intégrante de l'économie mondiale, avec une grande utilité pour l'économie formelle. Elle a

souligné le fait que l'économie formelle a besoin de l'économie informelle qui a l'avantage de fournir de la main d'œuvre à moins cher, de manière plus flexible, et qui peut échapper aux législations contraignantes par rapport à la protection sociale des travailleurs. De ce point de vue, la formalisation serait difficile car allant à l'encontre des intérêts du système capitaliste en soi. L'étude de cas qui a été faite à Shabunda et à Durba consistait en une enquête sur les conditions et l'organisation de travail dans les mines d'or informelles de ces deux régions. L'orateur est revenu sur quelques résultats de l'enquête, notamment les résultats par rapport aux systèmes de paiement et contrats des travailleurs, et ceux par rapport aux conditions de travail. Elle a permis de remarquer une récurrence des accidents à travers les différentes formes d'exploitation informelle de l'or à Shabunda et à Durba (notamment dans l'exploitation alluvionnaire, à ciel ouvert, par concassage, par *debordage*, dans les *loutra*, par drague, et dans des puits souterrains). Parmi ces accidents il s'agit principalement des éboulements, des inondations, des glissements de terrain, des chutes, des accidents avec machines, des accidents sous l'eau, des accidents avec outils de travail, des asphyxies, etc. Il a ensuite été présenté les préoccupations des acteurs de l'EMAPE sur les risques sanitaires dans les différentes formes d'exploitation à Durba et à Shabunda, dont les problèmes de respiration, les problèmes de dos, les problèmes de la peau, les problèmes urinaires, les problèmes avec les yeux, les problèmes avec les oreilles, les stress et traumatismes, etc. Les travailleurs mettent déjà en place quelques mesures de protection ou de prévention de risques, comme le port des équipements de sécurité et la construction des structures en souterrain pour prévenir des éboulements. Cependant, il faut beaucoup plus de soutien pour renforcer ces mesures. La présentation a mis en évidence, entre autres, le renforcement du contrôle de l'Etat, la prévention des risques d'écoulement des tunnels, la dotation des creuseurs en équipements de protection, le respect de la discipline au travail par les creuseurs, le repos et une bonne alimentation, l'accès aux soins de santé et aux médicaments par les creuseurs ainsi que le respect d'hygiène. La sensibilisation des acteurs sur les risques et les moyens de s'en préserver serait un moyen efficace pour les protéger.

### **3. Recommandations des participants**

A l'issue de présentations des résultats des différentes recherches, les participants à la conférence ont été amenés à proposer des pistes des solutions aux problèmes persistants dans le secteur minier tels que mis en évidence dans les présentations. Les participants à la conférence constitués en plusieurs groupes ont formulé des recommandations visant principalement à :

- Formaliser les acteurs miniers (exploitants miniers artisanaux) dans l'EMAPE

- Effectuer des contrôles des conditions de sécurité sur le lieu de travail dans l'EMAPE et dans l'exploitation industrielle
- Veiller à la protection sociale dans l'EMAPE
- Sensibiliser les acteurs miniers sur les risques qu'ils courent dans l'exploitation minière
- Améliorer l'accès aux soins de santé des parties prenantes à la mine
- Veiller à la prévention et la protection des acteurs miniers sur le lieu de travail.
- Informer et atténuer les risques sanitaires.



#### **a. Formaliser les acteurs miniers dans l'EMAPE**

La formalisation d'acteurs miniers dans l'EMAPE a été reconnue comme important afin d'améliorer les conditions de travail dans le secteur minier, mais aussi d'améliorer les recettes publiques. Pour que la formalisation des acteurs miniers soit rendue effective, les participants ont recommandé la création des incitations aux acteurs miniers à quitter l'informel et à rejoindre

l'exploitation formelle ; qu'il y ait respect des lois et des normes dans le secteur minier, de la capacitation de toutes les parties prenantes en ressources humaines ainsi que l'octroi des subventions aux coopératives minières (outils, technologies, etc.).

La réalisation de ces objectifs impliquerait que la division des mines, le cadastre minier, le SAEMAPE ainsi que l'Etat congolais veuillent à l'amélioration de l'accès des miniers à différents titres d'exploitation, à procéder à la vulgarisation et à l'application du nouveau code minier ainsi que d'autres normes en matière d'exploitation artisanale, de réduire les services de taxation et le nombre de taxes en matière minière (particulièrement de bannir les taxes illégales). D'autres part, les participants ont manifesté l'importance de procéder par l'identification des ZEA aux coopératives reconnues, l'attribution des ZEA aux coopératives, l'identification de creuseurs affiliés pour chaque ZEA, le financement de coopératives (allègement des taxes aux coopératives), la réduction tout et délai dans l'attribution de ZEA, le renforcement des capacités des agents de l'Etat, la sensibilisation, la formation et information, le contrôle suivi d'une sanction. Ceci devrait également s'accompagner par un renforcement des ressources financières, matérielles et humaines.

#### **b. Effectuer des contrôles sur les conditions de sécurité sur le lieu de travail**

L'importance du renforcement du contrôle des conditions de sécurité sur le lieu de travail au niveau national, provincial et local a été également manifestée par les parties prenantes présentes dans la conférence.

Au niveau local, il a été proposé que les CPS (Comité provincial de suivi des activités minières au Sud-Kivu) créent des comités locaux de suivi des activités minières dans différents sites miniers. Au niveau national, il a été recommandé, la création d'une structure semblable au CPS dont les objectifs seraient de canaliser toutes les recommandations qui n'ont pas trouvé de solution au niveau local et provincial. Afin de permettre à toutes les parties prenantes à la mine de s'enquérir des réglementations sur la sécurité à la mine, il a été recommandé à l'Etat congolais de publier la loi (réglementation minière) dans les 4 langues nationales et si possible la traduire dans des langues locales (lega, mashi, etc.). Par ailleurs, les organisations de la société civile devraient également faire des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation du code minier, poursuivre le monitoring permanent sur le respect de la réglementation minière.

Afin de rendre possibles ces actions, il a été proposé de doter le secteur minier en ressources humaines suffisamment outillées, composées des experts et des agents formés en matière

minière ; également les ressources financières suffisantes qui peuvent provenir soit de l'Etat ou bien des partenaires techniques et financiers. De plus, une ressources matérielle a également été signalée (logistique conséquente).

### **c. Veiller à la protection sociale dans l'EMAPE**

Afin de prémunir les travailleurs des risques financiers et sociaux, la protection sociale a été reconnue d'une grande importance. Il a été recommandé d'aider les travailleurs à faire face aux baisses des ressources et aux hausses des dépenses dans leurs activités. Pour protéger les travailleurs dans la mine contre les risques financiers, il a été proposé que l'Etat, à travers ses institutions (SAEMAPE, Division des mines), les coopératives minières, les ONG (à travers la sensibilisation et les formations), et la société civile d'agir pour renforcer les coopératives d'épargne et des crédits et les banques afin de les amener à travailler ensemble ; à appuyer l'éducation financière des creuseurs artisanaux ; et à amener les coopératives minières à établir des contrats de travail (formalisation du boulot) avec les travailleurs. Il a ensuite été proposé de renforcer la sécurité dans les zones d'exploitation minière, de désenclaver les zones d'exploitation minière, de réduire les taxes pour contribuer à l'amélioration du climat d'affaires.

La résolution des problèmes de la baisse des ressources et de la hausse des dépenses serait également possible si les institutions étatiques, les coopératives minières, les comptoirs et les entités de traitement éduquaient les creuseurs à la gestion financière, et s'ils les mettaient à jour par rapport au fixing. Il a également été indiqué que les coopératives minières devraient être incitées à créer ou à coopérer avec les comptoirs ainsi qu'à renforcer leurs places.

La protection sociale devait également être matérialisée à travers la création des mutuelles de santé. Il a été recommandé aux ONG intervenant dans le domaine de la santé ainsi qu'à l'Etat à travers les zones de santé, de sensibiliser les miniers sur l'importance des mutuelles de santé dans les zones d'exploitation minière ; d'installer les structures de santé de proximité, d'améliorer la qualité des soins de santé dans ces dernières et d'inciter les particuliers à la mine à investir dans les mutuelles de santé autour des sites miniers (+ONG). Une importance particulière a été mise sur le fait que toutes les structures intervenant dans le domaine de santé

soient légalement reconnues (par l'Etat). Ces mutuels devaient être chapeautés par un personnel qualifié dans le domaine de santé ainsi que des équipements adéquats.

#### **d. Sensibiliser sur les risques dans l'EMAPE**

La sensibilisation sur les risques dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle servirait les acteurs à se prémunir des accidents à la mine. Les recommandations formulées dans ce volet cadrent essentiellement avec la dotation de l'information aux travailleurs sur les risques à la mine, la sensibilisation autour des questions de risque et de la santé. Pour ce faire, l'Etat à travers ses services dont SAEMAPE, la division des mines, les coopératives minières, les organisations de la société civile, les ONG intervenant dans le domaine minier, les universités et instituts supérieurs, la presse, les églises ainsi que les écoles devraient principalement organiser des conférences/entretiens/Focus groups, produire des affiches contenant des informations relatives à la protection et prévention des risques, produire de dépliants, calicots, T-shirts, chapeaux, organiser des projection des films (montrant les accidents), faire des communiqués, sports, sketches,... radio diffusés.

Il a été également recommandé que les travailleurs à la mine ainsi que toutes les couches permanentes à la mine puissent utiliser comme il faut les outils du travail (convenablement pour la protection individuelle), éviter les drogues pendant les heures de travail, se protéger contre les pollutions ou toute sorte d'intoxication sur le lieu de travail comme par exemple ne pas installer les moteurs dans les tunnels pour éviter que les *Shimoke* puissent causer des accidents mortels. Afin de rendre effectives les sensibilisations, les frais que paient les travailleurs à la mines, aux coopératives et les taxes qu'ils paient à l'Etat devraient être bien canalisés.

#### **e. Améliorer l'accès aux soins de santé**

Dans le but d'améliorer la qualité et l'accès aux soins de santé, il a été recommandé, en premier lieu, que l'Etat (au travers des zones de santé) et le secteur privé mettent en place des ressources humaines et des compétentes qualifiées, notamment des médecins, les infirmiers, les laborantins et du personnel administratif. En deuxième lieu, que le comité de gestion des zones

de santé, des représentants des creuseurs et des coopératives, ainsi que le secteur privé puissent mobiliser des ressources financières. Ces ressources pourraient par ailleurs être obtenues à travers des prélèvements à la source d'une quote-part dans le Basket Fund ou de l'affiliation obligatoire des creuseurs à une mutuelle de santé.

Enfin, les comités de gestion des miniers et les zones de santé devaient améliorer les ressources matérielles (bâtiments, équipements, médicaments...) à partir des fonds obtenus des contributions des négociants, des projets à soumettre aux partenaires techniques et des contributions des élus et des notabilités locales.

#### **f. Veiller à la prévention et la protection des acteurs miniers sur le lieu de travail.**

Dans ce volet, la réflexion a été orientée sur la prévention des risques sécuritaires sur le lieu de travail, la prévention et la protection sur le lieu de travail, la prévention des risques sanitaires ainsi que sur les équipements de protection individuelle (EPI). Afin de prévenir les risques sécuritaires sur le lieu de travail, il a été recommandés aux acteurs miniers d'éviter l'alcoolisme et les drogues et de veiller à une bonne hygiène alimentaire. Il a également été souligné, la nécessité de rendre obligatoire le port des EPI, la construction des toilettes hommes et femme séparément ; le respect du code minier, et l'interdiction des travaux des enfants. Afin de prévenir les risques sanitaires, il a été recommandé le port des EPI (dont les lunettes de protection, les masque faciale, les gants, les combinaisons, les torche, les Safety-boots et les bouchons) par les travailleurs à la mine, d'éviter la promiscuité, de veiller à l'hygiène rigoureuse au-dedans des puits, d'uniformiser l'organisation de travail, d'utiliser de l'Energie renouvelable, de faire le renforcement métallique des puits, d'éviter l'utilisation du mercure et du cyanure et de créer des mutuelles de santé.

La réalisation de ces actions dénoteraient de la responsabilité du gouvernement (à travers les autorités et les partenaires nationaux et internationaux de l'Etat) qui est tenu de rendre disponible des EPI, de former les exploitants miniers sur leur utilisation ; d'exiger leurs ports sur les lieux de travail ; de mener des campagnes de sensibilisation à la radio locale, à la télé, dans les coopératives minières, dans les carrières minières, de mener un plaidoyer auprès des organisations susceptibles d'aider en termes de ressources , de construire des toilettes à la mine, de construire des centres de santé sur les lieux d'exploitation, de faciliter l'administration des premiers soins, de faciliter le dépistage des maladies , de créer un système d'alerte en cas de dangers et d'indiquer le lieu de rassemblement, de mettre en place le «Health Security Environment » (HSE) et de Mettre des S.O.P. auprès des machines.

#### **g. Cerner et informer les acteurs miniers sur les risques sanitaires**

Au vue de l'insuffisance des connaissances des acteurs miniers sur les risques sanitaires dans le secteur minier, il a été jugé important d'informer les travailleurs sur ces derniers, à travers des sensibilisations. Il a été jugé important que les autorités locales, les acteurs de la société civile, les acteurs/ responsables des coopératives minières, les leaders locaux (des communautés), les responsables des puits (PDG), les médias, les églises, la FEC, les services étatiques (SAEMAPE,...), le gouvernement (local, provincial et national) puissent répertorier tous les risques sanitaires dans les sites miniers, contacter les autorités locales, vulgariser les risques, organiser des séances sur le terrain, des émissions radio, de produire des affiches, de construire, réhabiliter et d'équiper les structures sanitaires mais aussi d'effectuer des communications bouches à oreilles.

Ces structures devraient par ailleurs être dotées en ressources humaines, financières, matérielles dont les véhicules et motos, la communication : mégaphones, motorola. Pour ce faire, les appuis des partenaires et de l'Etat à travers les Basket Fund seraient d'une grande importance dans la poursuite de cet objectif.